

Conseiller en domotique et Smart Home

Management - Conseil Coordination et encadrement



> **Durée**

1 an

> **Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

> **Finalité**

Diplôme

> **Pratique en entreprise / Alternance**

Oui

Le métier de Conseiller en Domotique relève des techniques spéciales en construction et industrie.

En fonction des caractéristiques d'un bâtiment de type "résidentiel" et des attentes de ses occupants, le Conseiller en Domotique & Smart home conseille sur et/ou conçoit des systèmes de gestion intelligents et automatisés permettant de piloter les installations de "techniques spéciales" d'un immeuble résidentiel en vue d'optimiser les équipements techniques, d'optimiser les consommations d'énergétiques et d'obtenir le niveau de confort souhaité.

Pour ce faire, il réalise l'étude technique et détermine les caractéristiques techniques des équipements de systèmes domotiques filaires ou non-filaires ainsi que des équipements de type IoT (Objets d'Internet/Objets connectés).

> **Débouché(s) métier(s)**

Expert en domotique

Conseiller et concepteur d'outils technologiques SmartHome

> **Point(s) fort(s)**

Secteur technologique innovant

Sur le terrain

Formation courte

> **Finalité**

Diplôme de Coordination et d'encadrement

Aptitudes

Programme

Retrouvez le programme des cours sur <http://staging.ifapme.wavenet.be/formations/coordination-et-encadrement/conseiller-en-domotique-et-smart-home>.



Tournai

 Rue Paul Pastur, 2b 7500 Tournai

 069 89 11 11

Secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h à 12h, de 13h à 17h et de 17h30 à 19h.

Le samedi de 9h à 12h.

 069 89 11 12

 foclam@ifapme.be

Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.